

Image not found or type unknown



Absence suite à convocation de police

Par **Fabienne**, le **30/06/2008** à **11:41**

Bonjour suite à une convocation de police pour témoignage, j'ai posé une 1/2 journée de RTT pour me rendre au rendez-vous. Le commissariat m'a précisé pouvoir récupérer cette 1/2 journée sur présentation de ma convocation. Or mon employeur ne juge pas ce papier recevable. Il réclame l'heure à laquelle je suis sortie du commissariat. Je peux bien évidemment obtenir ce renseignement, puisqu'il figure sur le procès verbal, mais je voulais savoir si mon employeur peut être à ce point "tatillon".
Merci de votre réponse